

Ovinpiades des Jeunes Bergers 2020-2021

Epreuve Collective des Ovinpiades des
Jeunes Bergers



Cahier des charges
Règlement 2020-2021



Cahier des Charges de l'épreuve Collective des Ovinpiades des Jeunes Bergers 2020-2021



Objet du concours :

Réalisation de reportage sur des installations en élevage ovin hors cadre familiaux ou d'installation atypique avec une intégration dans les filières.

Durée du reportage : 5 minutes

L'objectif est la production de reportage sur des installations hors cadre familial, ces reportages permettront de présenter au grand public et aux porteurs de projets les différentes possibilités d'installation lorsque l'on est hors cadre familial.

Les reportages doivent contenir toutes les informations sur l'installation de l'interviewé :

- Motivation à l'origine du projet
- Investissement financier de départ
- La formation de l'interviewé
- Etape d'installation
- Particularité de l'exploitation
- Partenaires
- Les différents aspects du métier

Cible des vidéos:

- 🗣 Les apprenants des établissements d'enseignement agricole (qu'ils connaissent ou non la production ovine)
- 🗣 Les potentiels porteurs de projet
- 🗣 Les acteurs de la filière ovine
- 🗣 Les médias qui peuvent décliner le visuel dans leurs pages ou sur leurs sites internet

Éléments de compréhension des Ovinpiades de Jeunes Bergers :

LES ORGANISATEURS

INTERBEV Ovins est une des cinq sections spécialisées d'Interbev, association interprofessionnelle de la filière bétail et viande fondée en 1979 dont le rôle est de défendre et de valoriser les intérêts communs de l'élevage et des activités artisanales, industrielles et commerciales de la filière. Interbev Ovins a pour mission le développement et la promotion du secteur ovin.

Inn'Ovin est un programme de développement de la filière ovine qui mobilise l'ensemble des acteurs de la filière autour de deux grands défis :

- ❶ Produire plus d'agneaux et plus de lait pour répondre à la demande et ainsi créer plus d'emplois sur l'ensemble du territoire,
- ❷ Améliorer le revenu des éleveurs tout en améliorant les conditions de travail et donc améliorer l'attractivité du métier d'éleveur ovin.

L'objectif d'Inn'Ovin est d'atteindre +10% d'agneaux en 2020. Pour atteindre cet objectif, quatre grandes priorités de travail ont été définies :

- ❶ Le renouvellement des générations des éleveurs ovins,
- ❷ L'amélioration des performances technico-économiques des exploitations,
- ❸ L'amélioration des conditions de travail,
- ❹ La durabilité de la production.

LE CONTEXTE

Depuis quelques années, la filière ovine cherche à susciter des vocations chez les jeunes. Les Ovinpiades des Jeunes Bergers sont l'un des symboles de cette volonté d'installer des nouveaux éleveurs de brebis en France.

Au cours de la prochaine décennie, 61 % des éleveurs de brebis allaitantes et 39% des éleveurs de brebis laitières partiront à la retraite. Pour assurer le renouvellement de ses générations mais également le maintien de sa production, la filière ovine devra donc installer près de 10 000 éleveurs dans le même temps.

Les atouts de cette production ne manquent pas : une politique agricole commune favorable, un bon maintien des prix, une adaptabilité remarquable des animaux offrant un large panel de conduite d'élevage, une demande en viande d'agneau supérieure à l'offre, des débouchés variés, des opportunités dans les démarches qualité,... Et argument non négligeable, des investissements nécessaires modérés, et un rapide retour sur investissement!

La filière part à la rencontre de ses futurs producteurs. Et pour que la rencontre ait lieu, quoi de mieux qu'une immersion dans une ambiance conviviale offrant la possibilité d'échanges privilégiés ?

Les Ovinpiades des Jeunes Bergers sont une invitation à découvrir le métier d'éleveur ovin de l'intérieur, au travers de gestes concrets et d'échanges avec des professionnels. Outre la technicité et la modernité de cet élevage, les candidats découvrent aussi son potentiel : organisation du travail, équipement, aide à l'installation, conduite d'élevage,... En effet, l'élevage de brebis peut être spécialisé ou complémentaire à une autre production animale ou à des cultures céréalières, légumières ou fruitières, et d'éco-pâturages.

Le contenu du reportage

LES INFORMATIONS TEXTES

GENÉRIQUE DE DÉBUT :

Chacun des reportages accueillera de manière très lisible le logo suivant pendant une durée de 3 secondes au début du reportage:



le générique aura d'une durée maximum de 5 seconde

GENÉRIQUE DE FIN

Chacune des vidéos accueillera de manière très lisible les informations suivantes pendant une durée de 3 secondes à la fin du reportage réalisé, le générique de fin aura une durée maximum de 7 secondes :

- Le nom, le lieu et la date de l'évènement : Les Ovinpiades des Jeunes Bergers 2021 / Ou 16^e Ovinpiades des Jeunes Bergers, Bergerie Nationale de Rambouillet
- Le nom des réalisateurs de la vidéo et de ses participants, et leurs établissements d'enseignement
- En petit :
 - Le lien vers le site internet : www.inn-ovin.fr
 - Le lien vers les réseaux sociaux (@Ovinpiades pour Twitter et Ovinpiades Des Jeunes Bergers pour Facebook)
 - La signature réseau sociaux : #Ovinpiades2021
 - Les logos des organisateurs :



LA CHARTE GRAPHIQUE

Sont interdits :

- Toute modification des logos des organisateurs,
- L'utilisation de photographies ou autre éléments visuels non libres de droits et/ou ne respectant pas les principes et conditions réglementaires, sanitaires, et de bien-être animal.

CIBLE DE DIFFUSION DES REPORTAGES

Le programme Inn'ovin a pour objectif le renouvellement des générations, les reportages seront donc valorisés à travers le site internet Inn'Ovin, mais aussi les réseaux sociaux et seront présentés lors de différents évènements (salon, journée technique, présentation aux établissements agricoles,...).

Les vidéos doivent donc être réalisées par des jeunes pour du grand public.
Le vocabulaire utilisé doit donc être accessible au plus grand nombre.

Exemple :

<https://www.youtube.com/watch?v=Kwnjlp7fHVU>

<https://www.youtube.com/watch?v=zFv-LODchRI>

<https://www.youtube.com/watch?v=cAeSmqxQcAU>

https://www.youtube.com/watch?v=bO_8fXZpgYg

LES CONTRAINTES TECHNIQUES A RESPECTER POUR L'ENVOI DE VOTRE PROJET AUX SELECTIONS REGIONALES

FICHIERS MP4 A REMETTRE AUX ANIMATEURS REGIONAUX AUX DATES DES FINALES COLLECTIVES (ATTENTION CHAQUE REGION A UNE DATE DIFFERENTE, CONSULTEZ VOTRE ANIMATEUR REGIONAL POUR CONNAITRE LA DATE).

- ❶ La vidéo doit être en format horizontale et de haute qualité (résolution 1920*1080).
- ❷ **En cas de présence d'animaux dans les vidéos**, l'équipe doit s'assurer que les conditions règlementaires, sanitaire et de bien-être animal sont respectées afin que la valorisation et la diffusion du support de communication soient possibles. Ainsi, les animaux doivent être identifiés au moyen d'une boucle électronique, lorsqu'ils sont équeutés, la queue ne doit pas être coupée à moins de deux doigts de son attache et la surface en bâtiment disponible de plus de 1m² par brebis doit être respectée. **Tout projet ne respectant pas l'ensemble des conditions, susceptible de nuire à la bonne image de la profession, pourra être refusé par les organisateurs.** Les musiques qui peuvent être utilisées doivent être libres de droits.
- ❸ Les reportages devront être envoyés aux animateurs régionaux, **en format MP4**, par **we transfert**. En cas de non réception de l'accusé de réception, il sera nécessaire de joindre l'animateur et de renvoyer la web-série.

LES CONTRAINTES TECHNIQUES A RESPECTER POUR L'ENVOI DES PROJETS POUR LA SELECTION NATIONALES

Les projets sélectionnés pour la finale nationale devront être envoyés à l.berthelot@interbev.fr avant le 18h, le **lundi 4 janvier 2021**, et seront envoyés par we-transfert en format MP4.

CESSION DE DROITS

En cas d'utilisation d'une photographie ou d'une illustration, d'un portrait, transmettre l'autorisation de la cession de droits sur tous supports, vous trouverez le formulaire en annexe.

UTILISATION

Tous les participants cèdent, de manière irrévocable, et pour toute utilisation, les droits afférents à la création aux Organismes qui pourront les réutiliser pour d'autres opérations.

L'équipe gagnante accepte que soit apportée toute modification, changement, adjonction (texte, photo, ...), suppression, correction que les organisateurs jugeront nécessaires pour l'exploitation de la web-série.

Pour participer à ce concours, chaque équipe (l'ensemble des coéquipiers) devra avoir préalablement pleinement accepté le présent règlement disponible sur <http://www.inn-ovin.fr/oviniades-des-jeunes-bergers> et le présent cahier des charges.

Signatures de chaque personne du groupe

Grille de notation

Etablissement :

Classe :

Région :

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure temps : du début de la projection à la fin des questions (5 minutes + 10 minutes)
- ▶ **En cas de présentation des animaux**, l'équipe doit s'assurer que les conditions règlementaires, sanitaire et de bien-être animal sont respectées afin que la valorisation et la diffusion du support de communication soient possibles. Ainsi, les images des animaux doivent être identifiées au moyen d'une boucle électronique et lorsqu'ils sont équeutés, la queue ne doit pas être coupée à moins de deux doigts de son attache et la surface en bâtiment disponible de plus de 1m² par brebis doit être respectée. **Tout projet ne respectant pas l'ensemble de ces conditions, susceptible de nuire à la bonne image de la profession, pourra être refusé par les organisateurs.**

<p>Le reportage respecte les informations textes obligatoires et la durée des génériques</p> <p>(logo Inn'Ovin dans le générique de début de max 5 seconde et toute les infos textes dans le générique de fin d'un durée max de 7 secondes)</p>	<table border="1"> <tr> <td>Oui</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>0</td> </tr> </table>	Oui	1	Non	0	/ 1				
Oui	1									
Non	0									
<p>Le reportage respecte la durée imposée 5 minutes</p>	<table border="1"> <tr> <td>Oui</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>0</td> </tr> </table>	Oui	1	Non	0	/ 1				
Oui	1									
Non	0									
<p>Originalité du reportage</p>	<table border="1"> <tr> <td>Très originale</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>originale</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Pas originale</td> <td>0</td> </tr> </table>	Très originale	2	originale	1	Pas originale	0	/ 2		
Très originale	2									
originale	1									
Pas originale	0									
<p>Présentation des différents aspects de l'installation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 										
<p>Le fil conducteur est</p>	<table border="1"> <tr> <td>Fort</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>moyen</td> <td>1,5</td> </tr> <tr> <td>faible</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>inexistant</td> <td>0</td> </tr> </table>	Fort	2	moyen	1,5	faible	1	inexistant	0	/ 2
Fort	2									
moyen	1,5									
faible	1									
inexistant	0									
		/14								
<p>Construire un argumentaire visant à valoriser les atouts de l'élevage ovin dans la Web-série</p>	<p>Compréhension du sujet et de son objectif</p>	0 0.5 1 2								
	<p>Clarté des messages</p>	0 0.5 1 1.5								
		0								

	Cohérence des messages	0.5 1 1.5
	Qualité de la vidéo	0 0.5 1 1.5
	Dynamique de la web-série	0 0.5 1 1.5
		/8
Question / Réponse :	Adéquation entre l'argumentaire et le thème	0 0.5 1 2
	Motivation des réalisateurs	0 0.5 1 2
		/ 4
		/ 26
		/20

Le temps n'est pas pénalisant cependant le jury doit :

- couper la présentation au bout des 5 minutes imparties
- ne pas dépasser 10 minutes de questions.
- Les questions du jury doivent obligatoirement intégrer la démarche de l'équipe, sa réflexion et sa méthodologie

DOCUMENT OFFICIEL DE DROIT A L'IMAGE
Pour toute personne mineure, ce document est à remplir par son représentant légal et
Document à fournir avec le fichier MP4
INTERBEV Ovins – 207 rue de Bercy – TSA 21307 – 75564 PARIS Cedex 12

Je soussigné (e) : _____
(Indiquez nom et prénom du candidat majeur ou du représentant légal du candidat mineur)

(si mineur) Responsable de : _____

Né(e) le : _____

À : _____

Domicilié(e) à : _____ (Indiquez adresse, code postal et ville)

- Déclare expressément accepter que mon (son) image et/ou ma (sa) voix soient captées, enregistrés et filmés
- Déclare être conscient(e) du fait que mon (son) image et/ou ma (sa) voix sont fixées et déclare avoir été pleinement et préalablement informé(e) du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels réalisés pourraient donner lieu à une ou plusieurs diffusions auprès du public.

En conséquence, concède à : INTERBEV Association nationale inter-professionnelle du bétail et des viandes ;

*Pour diffusions, liées en particulier à la **promotion des Ovinpiades et de la filière bétail et viande***

Le droit d'enregistrer et de fixer ma (sa) voix et/ou mon (son) image, de reproduire, d'adapter et de diffuser auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous supports connus ou inconnus à ce jour et en tous formats et notamment le droit de numériser, reproduire ou faire reproduire, le droit de mettre en circulation, distribuer et communiquer au public, le droit de location et de prêt ainsi que le droit de représenter et de communiquer au public, par tous procédés, et notamment par télédiffusion par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication (numérique, Internet...liste non exhaustive) le droit d'exploiter par tous moyens connus ou inconnus, et pour tous droits secondaires et dérivés, notamment sur tous supports papiers, supports audio et vidéographiques, et ce, à titre totalement gracieux.

Cette autorisation est valable pendant 15 années (quinze ans) à compter de la signature des présentes.

Fait à

Le

Signature : *Faire précéder de la mention manuscrite « lu et approuvé »*